Direction Affaires Générales et Juridiques
Service Etat civil/Elections
Bureau des mariages
☎ : 01 48 70 63 14

Montreuil.fr

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Date à confirmer avec le service de l'état civil
Nombre d'invités attendus :…….

ENFANT

NOM : ……..
Prénom (s) : ……

Né (e) le : ……/……/……

A : ……
……

PARENTS

1. Père/Mère

NOM de naissance et Prénom(s) :
……
……
Adresse : ……..
……

☎ : ……..
@ : .....

2. Père/Mère

NOM de naissance et Prénom(s) :
……
……

Adresse : ……..
……

☎ : ……..
@ : ….....

PARRAIN

NOM de naissance :
……..

Prénom(s) : ……

Né le : ……/……/……
A : ……..
Profession : ……

Adresse : ……..
……

MARRAINE

NOM de naissance :
……

Prénom(s) : ……..

Née le : ……/……/……
A : ……..
Profession : ……

Adresse : ……..
……

Pièces à fournir : (Uniquement les photocopies)

- ☐ **Photocopie du livret de Famille**
- ☐ **Photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois des parents**
- ☐ **Photocopie recto/verso des pièces d'identité des parrain et marraine**

Direction Affaires Générales et Juridiques
Service Etat civil/Elections
Bureau des mariages
☎ : 01 48 70 63 14

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Qui peut être baptisé ?

- L'enfant mineur (- de 18 ans) de nationalité française ou étrangère, dont l'un des parents est domicilié à Montreuil.

Qui peut présenter une demande de baptême républicain ?

- Le parent légal de l'enfant (ou les parents légaux de l'enfant – double accord requis).

- A défaut de parent légal, le tuteur (preuve de la tutelle à apporter).

Qui peut être parrain/marraine ?

- Une personne majeure (+ de 18 ans) et capable ou une personne mineure et émancipée (preuve de l'émancipation à apporter).

- Si le parrain/marraine est mineur émancipé, il/elle doit être plus âgé(e) que la personne baptisée.